



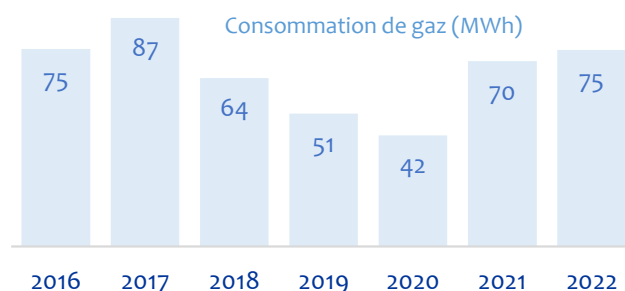
Synthèse des suivis consommations et production

DESCRIPTION & OBJECTIF

Le port, dans une perspective de réduction de ses consommations, réalise un suivi des consommations de matières et d'énergies.

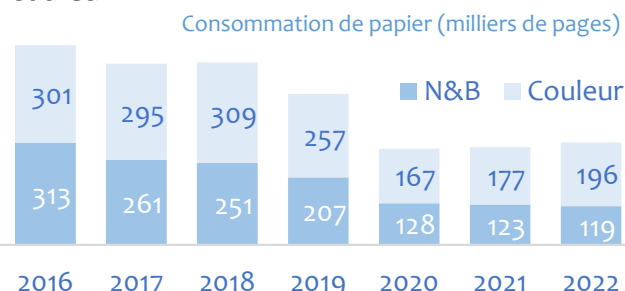
LE GAZ

La consommation en gaz a augmenté de 6 % par rapport à 2021. En 2019 et 2020 les données correspondent à un estimatif. En 2021 et 2022 les données sont issues des relevés.



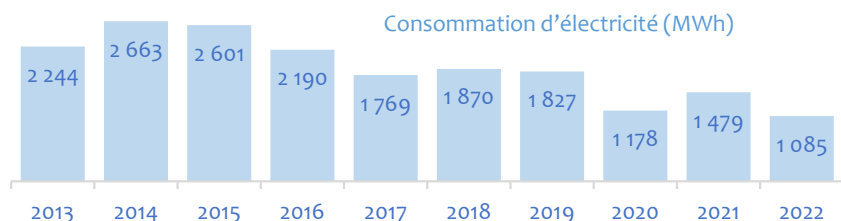
LE PAPIER

La consommation en papier pour les photocopieurs a augmenté de 5 % de 2021 à 2022 avec une part de 62 % d'impressions en couleur.



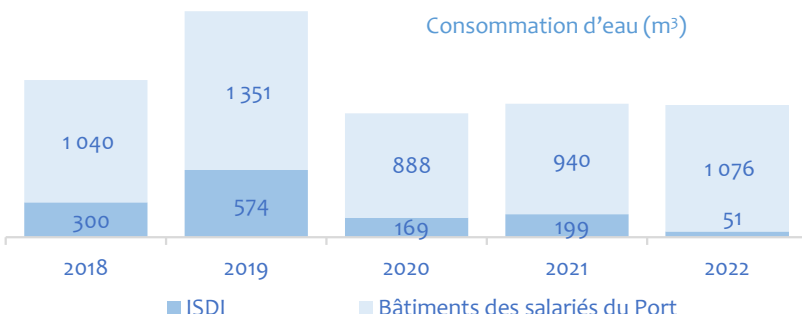
L'ÉLECTRICITÉ

La consommation d'électricité du Port a diminué de 27 %, passant de 1 479 MWh en 2021 à 1 085 MWh en 2022.



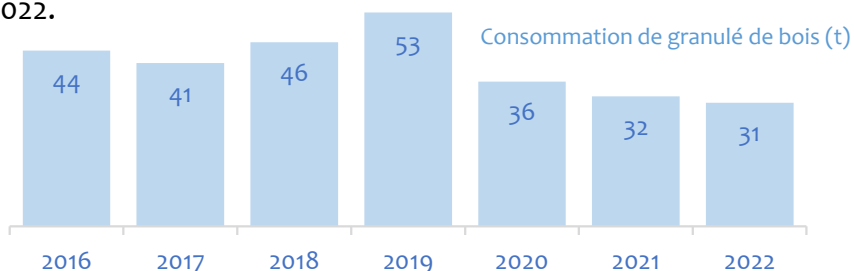
L'EAU

La consommation d'eau est similaire à 2021, avec une forte diminution (-75 %) sur le site ISDI - CVM de La Repentie*. Au niveau de ce site, peu de sédiments ont été reçus en 2022. La consommation d'eau pour le lavage de camion et par le laveur de roues a été moindre.



LES GRANULÉS BOIS

Le remplissage en granulés bois a diminué de 5 % entre 2021 et 2022.



*Installation de Stockage de Déchets Inertes / Centre de Valorisation des Matériaux

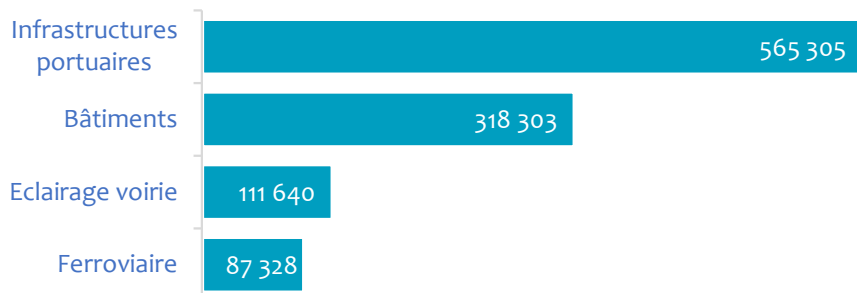


POUR EN SAVOIR PLUS

L'ÉLECTRICITÉ

Consommation d'électricité du port par catégorie (kWh)

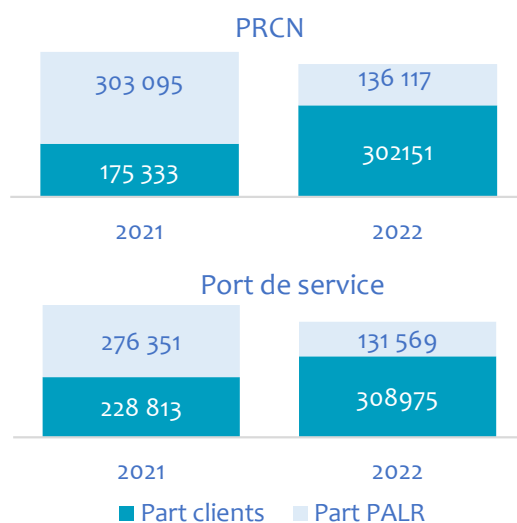
52 % de l'électricité est consommée par les infrastructures portuaires, 29 % par les bâtiments, 10 % par l'éclairage des voies et 8 % par le ferroviaire.



Au niveau de l'éclairage des voies, le remplacement des ampoules par des LED a permis de diminuer la consommation de 63 787 kWh.

Au niveau du PRCN, il y a eu 2 fois moins d'assèchements en 2022 qu'en 2021. La consommation électrique des pompes d'assèchement pour faire fonctionner les formes de radoub a donc été moindre (part PALR).

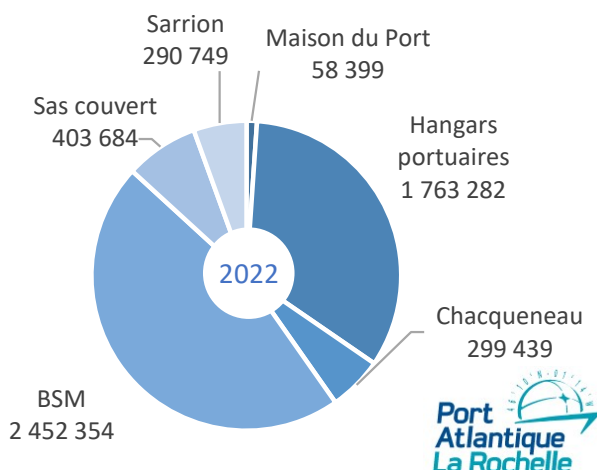
La part clients a augmenté en 2022 car le port a accueilli quelques navires de grande taille avec des besoins plus conséquents en eau.



Production d'électricité par unité de production (kWh)

La **production d'électricité** globale de la zone portuaire en 2022 est en hausse par rapport à 2021 (+14 %), du fait de l'installation d'un nouveau site de production dans la zone portuaire (Sarrion, 290 MWh) et à la progression de la production de la base sous-marine (+17 %) et du sas couvert (+452 %). Tous les autres panneaux sont en légère diminution de 1 à 6 %. Au total, **5 209 MWh** ont été produits par les panneaux photovoltaïques.

Provenance kWh	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Maison du Port	65 112	60 854	62 672	49 257	53 535	58 399
Hangars portuaires	2 069 656	2 033 203	1 723 156	1 735 914	1 792 447	1 763 282
H19			296 341	296 844	301 619	285 778
H20			288 208	285 502	291 434	277 238
H21			295 055	297 049	305 716	287 584
H22			300 958	305 696	310 527	307 380
H23						19 937
H23bis						25 222
H30			276 640	276 575	292 584	282 683
H31			265 954	274 248	290 567	277 460
Chacqueneau			304 891	307 220	311 756	299 439
BSM		2 011 444	2 483 940	2 513 039	2 096 715	2 452 354
Sas couvert			63 357	49 257	73 096	403 684
Sarrion						290 749
Total	2 134 768	4 105 501	4 575 344	4 605 430	4 274 014	5 209 508





POUR EN SAVOIR PLUS

LE CARBURANT

Le Port dispose de 3 navires : la drague Cap d'Aunis, le Ville en Bois et la vedette hydrographique Cassiopée.

La drague Cap d'Aunis reste toujours le poste de consommation en carburant le plus conséquent avec 203 000 litres de carburant en 2022 (+13 % par rapport à 2021).

Cassiopée a consommé 735 l en 2022 (-51 % par rapport à 2021). Ce navire hybride a moins de consommé de carburant grâce à l'optimisation de la partie électrique.

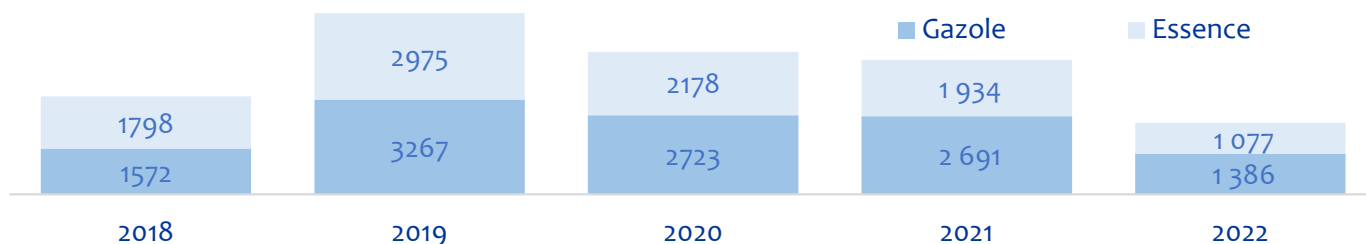
Le port a approvisionné ses engins terrestres avec 2 463 l de carburant.

Les véhicules du Port ont diminué de 47 % leur consommation de carburant liée au passage de véhicules en électrique.

Consommation de carburant des navires du port (l)

	2018	2019	2020	2021	2022
Drague Cap d'Aunis	166 000	180 000	164 000	180 000	203 000
Ville en Bois	125	-	207	105	233
Cassiopée	-	-	1 261	1 507	735

Consommation de carburant des véhicules de service du port (l)



Distance parcourue par les véhicules de service du port (km)

